



### **Objectif de la démarche**

La convention de partenariat a pour but de rationaliser les instances partenariales existantes et donner de la visibilité aux actions menées. La finalité étant de pouvoir ensemble porter un projet de « cohésion sociale » sur le territoire de Haut-Léon Communauté.

Elle s'inscrit dans :

- la Convention territoriale portée par la CAF
- le volet cohésion sociale du Contrat de territoire porté par le Département
- la charte de familles portée par la MSA

L'ambition de cette convention globale est de permettre aux différentes institutions de mieux travailler ensemble et de coordonner les actions existantes sur le territoire.

### **Les grandes orientations de la convention de partenariat**

- Enjeu 1 : Garantir l'accessibilité des services aux publics
- Enjeu 2 : Promouvoir le vivre ensemble et améliorer le cadre de vie
- Enjeu 3 : Proposer une offre de services aux familles adaptée et de qualité.
- Enjeu 4 : Soutenir la jeunesse du territoire
- Enjeu 5 : Connaître les besoins des habitants et pouvoir adapter les offres de service

A travers ces enjeux, les thématiques évoquées sont les suivantes :

- Accès aux droits et prévention santé
- Développement de l'outil numérique
- Mobilité
- Emploi
- Lien social / animation de la vie sociale
- Accès à la culture, aux sports et aux loisirs
- Handicap
- Publics fragilisés
- Personnes âgées
- Gens du voyage
- Logement
- Modes de garde
- Information aux familles
- Soutien à la parentalité
- Accès à la culture, aux sports et aux loisirs

### **Les projets en cours**

Certaines actions inscrites dans cette convention sont d'ores et déjà en place, terminées et évaluées ou encore en chantier.

Parmi ces dernières, des actions sont en cours telles que :

- **Pour l'enjeu 1 : Garantir l'accessibilité des services aux publics**

Participation à l'échelle pays au dispositif d'accompagnement « emploi renforcé » et de la suite réservée au dispositif DAVE.

Participation à la mise en œuvre sur le territoire du groupe de travail « emplois saisonniers »

- **Pour l'enjeu 2 : Promouvoir le vivre ensemble et améliorer le cadre de vie**

Mise en œuvre d'un temps fort annuel à destination des familles autour du réseau de professionnels et bénévoles local : Cultur'mômes.

- **Pour l'enjeu 3 : Proposer une offre de services aux familles adaptée et de qualité**

Poursuite de l'action La Parenthèse, agréée Lieu d'Accueil Enfant Parent à compter du 1er janvier 2018

- **Pour l'enjeu 4 : Soutenir la jeunesse du territoire**

Favoriser le passage de formation pour augmenter l'autonomie des jeunes : bafa, PSC1, surveillant de baignade, BSR, Code de la route

Favoriser l'accueil des stagiaires, informer sur les services et les métiers de Haut-Léon Communauté

## **CONTACT**

Haut-Léon Communauté

Maison de Services Au Public

29, rue des Carmes

29250 Saint-Pol de Léon

Tél. : 02 98 69 10 44

Fax : 02 98 69 15 00

